



HAL
open science

**Compte-rendu de l'ouvrage : L'abbaye cistercienne de Bégard
des origines à 1476 : histoire et chartes. Éditées par Claude
Evans. Turnhout : Brepols, 2012**

Marlène Helias-Baron

► **To cite this version:**

Marlène Helias-Baron. Compte-rendu de l'ouvrage : L'abbaye cistercienne de Bégard des origines à 1476 : histoire et chartes. Éditées par Claude Evans. Turnhout : Brepols, 2012. Bibliothèque de l'École des chartes, 2012, pp.590-591. <hal-04398440>

HAL Id: hal-04398440

<https://hal.science/hal-04398440v1>

Submitted on 5 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'abbaye cistercienne de Bégard des origines à 1476 : histoire et chartes. Éditées par Claude Evans. Turnhout : Brepols, 2012

Marlène Helias-baron

Citer ce document / Cite this document :

Helias-baron Marlène. *L'abbaye cistercienne de Bégard des origines à 1476 : histoire et chartes.* Éditées par Claude Evans. Turnhout : Brepols, 2012. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 2012, tome 170, livraison 2. pp. 590-591;

https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2012_num_170_2_464266_t12_0590_0000_2;

Fichier pdf généré le 23/02/2024

suivi par Bernard Delmaire avec le soutien de Benoît-Michel Tock et de Michèle Courtois.

L'ouvrage s'ouvre sur une introduction décrivant le manuscrit (auquel a été affectée la lettre B dans toute l'édition) et livrant une courte histoire de l'abbaye fondée en 1128 par l'évêque d'Arras et soutenue par la comtesse de Flandre (p. 23-50; acte n° 1, p. 53-54). Redécouvert en 1975, le document est un registre de sept cahiers (un binion, quatre quaternions formant le noyau du cartulaire, un sénion avec un feuillet additionnel et un bifeuillet), au total 51 feuillets de parchemin foliotés au verso et mesurant approximativement 285 × 350 mm. Sa reliure, en parchemin sur ais, date au plus tôt du xv^e siècle (un acte employé comme feuillet de garde émane d'une abbesse en exercice entre 1417 et 1455). C'est un manuscrit peu décoré, avec un usage modéré de l'encre rouge pour la foliotation (jusqu'au fol. xxxii), la table et les rubriques (jusqu'au fol. xxiv.).

Plusieurs scribes ont contribué au travail de transcription : six mains principales peuvent être repérées qui ont copié 92 % du manuscrit. Ce dernier a été composé à partir de 1298 sous l'abbatiat d'Alice de Brunembert, comme l'indique la rubrique initiale (fol. r). Cette première strate concerne les quatre quaternions centraux. La tâche a ensuite repris entre 1305 et 1308 (fol. xxxii-xliii), puis des actes ont été sporadiquement ajoutés dans les interstices. C'est certainement suite à un conflit opposant, en 1297-1298, Alice nouvellement élue à sa communauté au sujet des legs testamentaires de l'abbesse précédente que la rédaction du recueil a semblé nécessaire. Un compromis a été trouvé (n° 143, p. 206-208), mais cet épisode a poussé la nouvelle dirigeante à clarifier les droits et les biens respectifs de l'abbesse et des moniales.

Le cartulaire comporte 159 actes (avec sept doubles emplois) copiés sans plan apparent, d'où le choix des éditeurs de les présenter dans l'ordre chronologique. Une trentaine d'autres actes, tous inédits, ont été intégrés dans l'édition qui en compte ainsi 184 (dont un faux : n° 184, p. 246-247). On remarque l'utilisation croissante du français entre le xii^e siècle, où 100 % des actes sont en latin (sur 49), et les années 1301-1337, où ils ne sont plus que 11 % (sur 18). Le premier document en langue vulgaire date de 1241 (n° 100, p. 155-156).

Les annexes sont copieuses (p. 249-321). On y trouve la table initiale du cartulaire (p. 251-258) qui recense 43 entrées; la liste des actes du cartulaire, dans l'ordre de celui-ci (p. 259-266), avec renvois au numéro de l'édition; la liste chronologique des actes édités (p. 267-273); la liste des abbesses d'Avesnes (p. 275-278); des extraits de l'obituaire dressés par dom Le Pez en 1697-1715 (p. 279-287); un index onomastique des actes (p. 289-321). [Marlène HELIAS-BARON.]

— *L'abbaye cistercienne de Bégard des origines à 1476 : histoire et chartes*. Éditées par Claude EVANS. Turnhout : Brepols, 2012. In-8°, 467 p., ill. n. et bl. (Artem, 16.) ISBN 978-2-503-54750-3. — Après avoir soutenu en 1975, à l'université de Toronto, une thèse sur *Les noms bretons dans les chartes de l'abbaye de Bégard*, Claude Evans propose une édition des 272 actes médiévaux de cette abbaye (p. 123-412). Dans une copieuse introduction (p. 9-95), l'auteur présente l'histoire de Bégard et ses relations avec la société bretonne. Malgré sa grande prospérité et la taille impressionnante de ses bâtiments conventuels construits à partir de 1757, elle est relativement pauvre en documents du Moyen Âge. Les originaux ont en effet été dispersés ou perdus, mais il reste de nombreuses copies des xvii^e et xviii^e siècles conservées à Paris et dans les archives départementales bretonnes, principalement à Saint-Brieuc.

Comme elle avait un prieuré dans le Yorkshire, les archives britanniques conservent de nombreux trésors (58 documents, dont 50 aux National Archives). Sur 272 documents, une large proportion date du xv^e siècle (158 actes), ce qui ne correspond pas à la vie réelle de la communauté, bien plus prospère aux siècles antérieurs. La plus ancienne charte originale conservée dans le fonds de Bégard date de 1251 (n^o 40, p. 156-157). Si les donations sont nombreuses tout au long de la période étudiée, à partir de 1460, le fonds conserve principalement des aveux (n^{os} 94, 157, 158, 160, 162, 187, 190, 191, 192, 200, 204, 211, 223, 226, 236, 238, 239, 240, 247, 250, 251, 258, 259, 266 et 268) et des « minus » ou « monstres d'héritage » (n^{os} 188, 227, 243, 244, 246, 252, 255, 256, 260, 267, 269 et 271).

Comme pour les autres établissements cisterciens nés au début du xii^e siècle, cette abbaye n'a pas de charte de fondation contemporaine de l'événement, mais dispose d'une notice relatant ses origines (1130) connue par la *Chronique de Bégard* (p. 3-4) du xvii^e siècle (Arch. dép. Côtes-d'Armor, H 90). C'est le premier acte de la présente édition (p. 123-124). Il n'est pas certain que Bégard appartienne à l'ordre cistercien avant le début du xiii^e siècle puisqu'un statut du chapitre général de 1207 précise : *Abba[s] de Begardo qui de novo incorporatus est ordini*. Elle aurait essaimé dès 1132 en fondant l'abbaye du Relecq (diocèse de Léon), puis celle de Bocquen en 1137 (diocèse de Saint-Brieuc), de Lanvaux en 1138 (diocèse de Vannes), de Coëtmalouen en 1142 (diocèse de Quimper). Ce serait une fondation du duc de Bretagne, mais ce n'est qu'à partir du xv^e siècle que les moines insistent sur leurs liens privilégiés avec la maison ducale. Seize actes ducaux sont ainsi présents (n^{os} 8, 9, 46, 79, 100, 103, 174, 176, 177, 180, 182, 184, 219, 220, 235 et 242), soit à peine 6 % de l'ensemble, contre vingt-deux émanant des abbés de Bégard eux-mêmes et vingt-sept de la grande et moyenne noblesse. Les notices sont nombreuses, pratique liée aux habitudes locales, mais aussi à la tradition des actes. D'une manière générale, à travers la lecture des anthroponymes, on s'aperçoit que les principaux interlocuteurs des moines sont issus de la petite noblesse et de la bourgeoisie bretonne. Même si les ducs ont cherché à affermir leur autorité entre 1112 et 1488, le pouvoir est resté éparpillé en de nombreuses mains et les troubles du xiv^e siècle ne leur ont pas facilité la tâche.

Une édition d'actes est chose absolument nécessaire à la recherche et ce travail sérieux vient compléter la documentation cistercienne déjà disponible. [Marlène HELIAS-BARON.]

— François Lemée. *Traité des statues*. Édition établie par Diane H. BODART et Hendrik ZIEGLER. Weimar : Verlag und Datenbank für Geisteswissenschaften, 2012. In-8^o, 2 vol., 472 et 380 p., ill. ISBN 978-3-89739-543-5. — Érigé en 1686 à l'initiative du maréchal de La Feuillade, le monument de la place des Victoires à Paris exaltait la figure et le règne de Louis XIV. Ce dernier y était représenté par une grande statue de bronze doré due au sculpteur Martin Desjardins. Notamment par sa dédicace, *Viro immortalis*, ce monument public suscita plusieurs critiques, issues notamment de diplomates étrangers, de protestants français en exil, voire de certaines personnalités de la cour de France.

C'est pour contrer ce mouvement d'opinion que François Lemée publia, en 1688, le *Traité des statues*, rédigé peut-être à la demande du maréchal de La Feuillade. Procureur au parlement de Paris, l'auteur aborde avec le regard d'un juriste le sujet de la statuaire publique depuis l'Antiquité : c'est ce qui explique qu'il s'intéresse assez peu aux aspects techniques ou artistiques des œuvres considérées, mais porte surtout son attention à fonder le droit des princes aux monuments publics.